

Forum, 13-14 et 15 Février 2006  
Université de Caen - Normandie

**Atelier N° 2 : aménagement du territoire et tourisme équestre  
ou nouvel axe de développement** p 30

Gérard CEVAUD, Président - Régulateur, Président de la  
Délégation Nationale au Tourisme Équestre,  
Michel BAUMET, Rapporteur, Directeur administratif à la  
Fédération Nationale du Cheval (FNE).  
«Le cheval et les activités équestres - et plus  
particulièrement le tourisme et les clubs équestres -  
doivent être systématiquement intégrés à la politique  
en faveur de l'aménagement du territoire».

Intervenants : Monsieur GEVAUDAN,  
Directeur Centre de plein air de Latbus,  
Monsieur DUTOIT, Président de la  
Fédération Nationale du Cheval.

**Atelier N° 3 : les activités équestres et l'insertion** p 33

Madame DELSOL, Président - Régulateur, Ex-Chef de  
Cabinet du secrétaire d'Etat chargé des quartiers en  
difficulté,

Monsieur DECAVELLE, Rapporteur, Président de  
l'Association Handi-Cheval.

«Le public concerné par l'insertion au travers des  
activités équestres est varié et de tout âge, ...  
handicapé physique ou mental, ... jeunes des  
quartiers difficiles, SDF, chômeurs de longue durée».

Intervenants : Allain HOUARD,  
Dirigeant d'un club d'attelage,  
Fanny BOUGAUT,  
Conseiller technique Handi-Cheval,  
Mademoiselle LEGER, Association  
Insertion par l'Équitation d'Île de France.

**Atelier N° 4 : les activités équestres et l'aménagement  
du temps de l'enfant** p 37

Monsieur Franck SERUSCLAT, Président - Régulateur,  
Sénateur du Rhône,

Michel DAVID, Rapporteur, Adjoint au Maire de St Fon,

«Le chantier de l'aménagement du temps de l'enfant  
va bouleverser, dans les dix ans à venir, d'une façon  
beaucoup plus importante qu'on ne peut l'imaginer,  
toute la pratique sportive ... Vous avez plus qu'une  
place à prendre, l'activité équestre est même l'un des  
piliers de toutes activités de pleine nature où vous  
devez vous situer».

Intervenants : Monsieur PARIS,  
Inspecteur pédagogique régional Caen,  
Madame MILON, Chef de mission au MJS,  
chargée de l'Aménagement des Rythmes  
de Vie des Enfants et des Jeunes.

L'univers d'Orse  
Monsieur FRANCOULEVILLE, Rapporteur, Chef de  
Formation et Responsable de l'ENE.  
«Les nouveaux outils destinés à améliorer  
l'enseignement sont de deux ordres, méthodologiques  
d'une part (savoir accroître progressivement les  
difficultés liées à l'apprentissage en maîtrisant le  
niveau de difficulté de la tâche), technologiques  
d'autre part (développement logiciel pour l'Andaloux, CD  
ROM, Vidéo interactive)».

Intervenants : Jean-Luc FORGE,  
Professeur principal à l'ENE,  
Gilles ESPIEUSSAS, Société ECHO,  
réalisateur,  
Monsieur BUDELACCI, Responsable de la  
Formation Voltige.

**Atelier N° 7 : les établissements et la profession,  
partenaires privilégiés de la Fédération :  
l'apport des échelons intermédiaires.** p 42

Monsieur B. Sauvage de SAINT MARC, Président - Régulateur,  
Président de la Délégation Régionale à l'Équitation sur Poney  
Rhône-Alpe., Enseignant diplômé d'Etat,

Monsieur SAUTAREL, Rapporteur, Trésorier du bureau FFE,

«Deux axes de réflexion sont intervenus  
à travers une constatation et une affirmation.  
Constatation de l'évolution rapide  
de la structure des établissements qui se sont  
professionnalisés, ce qui peut entraîner un certain  
nombre de confusions sur le rôle  
de la FFE. Affirmation suivant laquelle les clubs  
(établissements professionnels ou associations Loi  
1901) sont les citoyens privilégiés de la FFE».

Intervenants : Docteur Hélène JOURDE, Présidente de la  
Ligue d'Auvergne.  
Emmanuel FELTESSE, Membre de la  
Commission Centres Équestres, chargé du  
développement services.  
Enseignant diplômé d'Etat.

**MARDI 13 FÉVRIER**

**SYNTHÈSE DE L'APRÈS-MIDI DU LUNDI PAR LES RAPPORTEURS  
DE CHAQUE ATELIER**

Michel-Albert CASAS, Président de séance, Président de la Ligue d'Aquitaine.

**DISCOURS DE CLÔTURE**

Serge LECOMTE, Président de la DNEP,

Jacques AGUETANT, Directeur Technique National de la DNTE,

Pierre DURAND, Président de la FFE et de la DNSE.

p 43  
p 44  
p 45

**Atelier N° 1 : les établissements équestres :  
la démarche qualité** p 28

Jean ZLATIEV, Président - Régulateur, *Président de la Commission Plan d'Action pour l'unité.*  
Pascal CHABANNE, Rapporteur, *Président de la Commission Centres Equestres chargé du Développement des Services.*

*«Elle a été le souci constant de ces Rencontres. La labélisation des établissements est une politique en phase avec celle du MJS qui nous y incite ... Il nous faudra du courage et de la détermination.»*

Intervenants : Monsieur DUCLOY, *Chargé de mission au Ministère de la Jeunesse et des sports.*  
Bernard JACQUOT, *DTN Adjoint Fédération Française de Canoë-Kayak.*

**Atelier N° 2 : aménagement du territoire et tourisme équestre  
un nouvel axe de développement** p 30

Gérard CENRAUD, Président - Régulateur, *Président de la Délégation Nationale au Tourisme Equestre.*  
Michel BAUMET, Rapporteur, *Directeur administratif à la Fédération National du Cheval (FNC).*

*«Le cheval et les activités équestres - et plus particulièrement le tourisme et les loisirs équestres - doivent être systématiquement intégrés à la politique en faveur de l'aménagement du territoire.»*

Intervenants : Monsieur GEVAUDAN, *Directeur Centre de plein air de Lathus,*  
Monsieur DUTOIT, *Président de la Fédération Nationale du Cheval.*

**Atelier N° 3 : les activités équestres et l'insertion** p 33

Madame DELSOL, Président - Régulateur, *Ex-Chef de Cabinet du secrétaire d'Etat chargé des quartiers en difficulté.*

Monsieur DECAVELLE, Rapporteur, *Président de l'Association Handi-Cheval.*  
*«Le public concerné par l'insertion au travers des activités équestres est varié et de tout âge, ... handicapé physique ou mental, ... jeunes des quartiers difficiles, SDF, chômeurs de longue durée.»*

Intervenants : Allain HOUARD, *Dirigeant d'un club d'attelage,*  
Fanny BOUGAUT, *Conseiller technique Handi-Cheval,*  
Mademoiselle LEGER, *Association Insertion par l'Equitation d'Ile de France.*

**Atelier N° 4 : les activités équestres et l'aménagement  
du temps de l'enfant** p 37

Monsieur Franck SERUSCLAT, Président - Régulateur, *Sénateur du Rhône.*  
Michel DAVID, Rapporteur, *Adjoint au Maire de St Fon.*

*«Le chantier de l'aménagement du temps de l'enfant va bouleverser, dans les dix ans à venir, d'une façon beaucoup plus importante qu'on ne peut l'imaginer, toute la pratique sportive ... Vous avez plus qu'une place à prendre, l'activité équestre est même l'un des piliers de toutes activités de pleine nature où vous devez vous situer.»*

Intervenants : Monsieur PARIS, *Inspecteur pédagogique régional Caen,*  
Madame MILON, *Chef de mission au MJS, chargée de l'Aménagement des Rythmes de Vie des Enfants et des Jeunes.*

**Atelier N° 5 : le centre équestre et ses partenaires  
institutionnels** p 39

Jean-Luc MARINO, Président - Régulateur et Rapporteur, *Responsable de formation au centre de formation continue de la CCI d'Arles.*

*«Il y a deux types de partenaires institutionnels : l'Etat à travers ses ministères, et les collectivités territoriales, Conseil Régional, Conseil Général, Municipalités, organismes consulaires (CCI, Chambre des métiers, Chambre d'agriculture)».*

Intervenants : Didier DOMERG, *Directeur du Haras des Rosières en Salines,*  
Pierre ANDRÉ, *Pdt du collège des Conseillers Techniques Régionaux.*

**Atelier N° 6 : les outils d'une pédagogie adaptée** p 40

Jean Pierre FAMOSE, Président - Régulateur, *Professeur à l'Université d'Orsay.*  
Monsieur FRANQUEVILLE, Rapporteur, *Chef du Département Formation et Recherche à ENE.*

*«Les nouveaux outils destinés à moderniser notre enseignement sont de deux ordres, méthodologiques d'une part (savoir accroître progressivement les difficultés liées à l'apprentissage en maîtrisant le niveau de difficulté de la tâche), technologiques d'autre part (Enseignement Assisté par Ordinateur, CD ROM, Vidéo interactive)».*

Intervenants : Jean-Luc FORCE, *Professeur principal à l'ENE,*  
Gilles ESPIEUSSAS, *Société ECHO, réalisateur,*  
Monsieur BUDELACCI, *Responsable de la Formation Voltige.*

**Atelier N° 7 : les établissements et la profession,  
partenaires privilégiés de la Fédération :  
l'apport des échelons intermédiaires.** p 42

Monsieur B. Sauvage de SAINT MARC, Président - Régulateur, *Président de la Délégation Régional à l'Equitation sur Poney Rhône-Alpe., Enseignant diplômé d'Etat.*

Monsieur SAUTAREL, Rapporteur, *Trésorier du bureau FFE.*  
*«Deux axes de réflexion sont intervenus à travers une constatation et une affirmation. Constatation de l'évolution rapide de la structure des établissements qui se sont professionnalisés, ce qui peut entraîner un certain nombre de confusions sur le rôle de la FFE. Affirmation suivant laquelle les clubs (établissements professionnels ou associations Loi 1901) sont les citoyens privilégiés de la FFE.»*

Intervenants : Docteur Hélène JOURDE, *Présidente de la Ligue d'Auvergne.*  
Emmanuel FELTESSE, *Membre de la Commission Centres Equestres, chargé du développement services.*  
*Enseignant diplômé d'Etat.*

**MARDI 13 FÉVRIER**

**SYNTHÈSE DE L'APRÈS-MIDI DU LUNDI PAR LES RAPPORTEURS  
DE CHAQUE ATELIER**

Michel-Albert CASAS, Président de séance, *Président de la Ligue d'Aquitaine.*

**DISCOURS DE CLÔTURE**

Serge LECOMTE, *Président de la DNEP,* p 43  
Jacques AGUETANT, *Directeur Technique National de la DNTE,* p 44  
Pierre DURAND, *Président de la FFE et de la DNSÉ.* p 45

**DIMANCHE 11 FÉVRIER**

**DISCOURS DE BIENVENUE**

p 3

François Bernard MARTIN  
pour le Comité des Expositions de Bordeaux,  
Bruno CANOVAS, Adjoint au Maire de Bordeaux,  
Michel-Albert CASAS, Président de la Ligue d'Aquitaine,

*«Tous les intervenants et participants à cette assemblée, spécialistes dans leur partie, vont apporter des idées, des éléments qui nous permettront -je n'en doute pas- d'élaborer les directives qui ne pourront que valoriser notre loisir ou/et notre sport.»*

**DÉFINITION DES ENJEUX, OUVERTURE**

p 4

Pierre DURAND, Président de la Fédération Française d'Equitation.

*«De toutes les fédérations, nous sommes celle qui a amorcé en éclaireur, il y a bientôt 10 ans, le premier pas consistant à prendre en considération l'équitation sous son aspect sport de compétition et sport de loisir. C'est en notre sein que le phénomène de la professionnalisation de nos structures a été progressivement intégré.»*

**PROGRAMME ET ORGANISATION**

p 5

Robert GORD, Président de la Commission Communication de la FFE,

**LOISIRS SPORTIFS EN L'AN 2000**

p 5

Jean-Pierre LOUSTAU-CARRERE, Président de séance.  
Directeur Régional Jeunesse et Sports de Bordeaux.

*«Aujourd'hui nous entrons dans le 21ème siècle .... Le loisir nécessite la prise en compte des nouvelles demandes sociales et des nouvelles attentes ....*

*Demain appartient à la volonté des hommes. pour réussir, il faut d'abord connaître pour ensuite agir.»*

**PLACE DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES  
DANS LES LOISIRS SPORTIFS**

p 7

Jean-Pierre BURAY, Président de la Commission Formation de la FFE,

*«On peut pratiquer notre sport, en individuel, en groupe ou en équipe, de la classe verte à poney à la randonnée du 3ème âge en passant par l'Endurance, le TREC, le Horse Ball, l'Attelage, etc. Laquelle des fédérations de pointe a cette chance ?.»*

**«LE CENTRE ÉQUESTRE ET SON PUBLIC»**

● **une force de vente**

p 8

Philippe DAGUT, Chef d'entreprise.

*«Bien évaluer son marché pour proposer une palette de produits en adéquation avec sa clientèle... Tout chiffre d'affaires doit engendrer une marge... L'ambiance et la motivation des hommes constituent les éléments déterminants de la réussite d'une entreprise.»*

● **analyse des besoins**

p 10

Yves LEROUX, Dirigeant du centre équestre de Niort.

*«Il faut comprendre le pourquoi du comportement des cavaliers et leur processus de décision face à l'équitation.»*

● **prix de la fidélité**

p 13

Verène CHEVALIER, Docteur en sociologie spécialisée dans les pratiques culturelles. Université de Caen.

*«L'équitation est à la fois bénéficiaire et victime des rêves et de l'imaginaire que provoque le cheval .... L'équitation structurée court, en effet, au devant de grandes désillusions car de nouvelles formes d'offre pourraient s'emparer du créneau.»*

**DÉBAT**

p 15

François VIDAL, Régulateur.

**CLÔTURE DE LA JOURNÉE**

Jean-Pierre LOUSTAU-CARRERE, Président de séance.

**LUNDI 12 FÉVRIER «LA FÉDÉRATION AU SERVICE DE SES CLUBS»**

**ENCADREMENT DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES,  
MÉTIERS DU SPORT, RÔLE DU MJS**

p 16

Monsieur LESAGE, Président de séance.  
Délégué aux formations du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS),

*«Le Plan Sport-Emploi se présente comme un ensemble de Neuf projets complémentaires, ayant tous une incidence directe ou indirecte sur l'emploi. .... Cependant une insertion professionnelle, pour être durable, passe par l'acquisition d'une véritable qualification professionnelle.»*

**FILIÈRES DES MÉTIERS DE L'ENCADREMENT,  
ANIMATION ET ENSEIGNEMENT DE L'ÉQUITATION**

p 19

Monsieur CHANIOT, Directeur Régional Jeunesse et Sports de Limoges,

*«Tout titulaire d'un brevet ou diplôme de cette filière soit avant tout «homme de cheval» capable d'assumer ses missions auprès de tout public, dans un esprit d'ouverture et d'accueil.»*

**L' E.N.E. ET LA FORMATION**

p 20

Monsieur CAMBO, Directeur de l'Ecole Nationale d'Equitation,

*«La politique de formation de l'Ecole qui s'articule autour de trois principes : ouverture ..., partenariat ..., alternance ... La démarche entreprise poursuit un but essentiel : former en tenant compte de la réalité du terrain.»*

**LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE  
ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

p 22

François PIQUEMAL, Directeur Technique National FFE,

*«L'objectif global de qualité et de développement de l'équitation ne pourra être atteint si certaines conditions ne sont pas remplies : faire appliquer la Loi de 1984, clarifier et rendre lisible l'offre de formation, et s'adapter à la loi quinquennale sur l'emploi.»*

**«LE FINANCEMENT DES FORMATIONS»**

● **rôle d'une Chambre de Commerce et d'Industrie**

p 23

Jean-Luc MARINO, Responsable de formation au centre de formation continue de la CCI d'Arles,

*«Le centre de formation continue de la CCI des pays d'Arles organise, à l'intention de tous les secteurs de l'économie, les formations et les remises à niveau nécessaires pour les personnels des entreprises de sa région.»*

● **rôle d'un conseil régional**

p 25

François BOUHYER, Président de la Ligue Pays de Loire,

*«Si nous voulons bénéficier du financement des Régions, nous devons comprendre, admettre et respecter les obligations des conseils régionaux .... tout en valorisant les atouts de notre activité et en présentant clairement les objectifs que nous poursuivons.»*

● **rôle du contrat d'apprentissage**

p 26

Yves BAZIN, Ministère de la Jeunesse et des Sports,

*«L'apprentissage est une «forme d'éducation alternée» (art. L155-1 du code du travail). C'est un contrat de travail écrit, de type particulier, d'une durée de 2 ans, en général, prévoyant à la fois : une formation pratique dans l'entreprise, des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (CEA).»*

● **rôle du FAFSEA**

p 27

Patrick FERRERE, Directeur du FAFSEA.

*Fonds national d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles, la FAFSEA est un organisme paritaire agréé qui représente les employeurs et les salariés et auquel les entreprises des secteurs concernés se doivent de verser leurs cotisations. Ces fonds servent au financement de la formation.*